

peut-être jamais d'élections. Et pourquoi? Parce qu'on n'a pas réussi à trouver de candidat; voilà pourquoi. Et si l'on en trouvait un, même ses fils ou sa femme ne voteraient pas pour lui s'il se présentait pour le parti libéral. Personne ne voterait pour lui. Voilà qui explique ce silence.

Les cultivateurs des Prairies ont compris les propositions libérales. Le 2 juin l'an dernier, le premier ministre a promis, dans un discours, de doubler les avances et de réduire les remboursements. Débarrassons-nous du petit cultivateur, de tous les cultivateurs, qu'ils cessent de nous ennuyer; voilà ce que dit le gouvernement actuel, et l'Ouest du Canada a compris. Au cours des sept derniers jours, le chef de l'opposition (M. Stanfield)...

Une voix: Lequel?

M. Horner: ...le chef de l'opposition a reçu 35,000 coupons condamnant le projet agricole du gouvernement libéral. Mais cela ne les empêche pas de poursuivre. Qu'est-ce que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a à déclarer au sujet du revenu en argent qui a un rapport direct avec les avances en espèces? Nous avons entendu celui qui est chargé de la Commission canadienne du blé et de ces avances dire que les cultivateurs de blé viennent de passer par la pire période de leur histoire. Ils ont besoin que l'on double les avances en espèces et réduise les remboursements, a-t-il déclaré. Qu'est-ce que le ministre de l'Agriculture, qui s'est assoupi pendant les questions orales aujourd'hui, a trouvé à dire le 3 décembre 1970? Ceci:

...un salarié sur trois reçoit son chèque de paie, directement ou indirectement, de l'industrie agricole.

L'industrie agricole est donc très importante quand on considère tous ceux qu'elle fait vivre. Qu'est-ce que le ministre de l'Agriculture a dit d'autre? Il a dit que les avances constituait une forme d'assistance indirecte. Il a dit ensuite qu'environ 51,000 agriculteurs des trois provinces des prairies n'ont pas remboursé leurs emprunts. Mais croyez-moi, monsieur l'Orateur, ils essaient de les rembourser. Je voudrais citer ce qu'a dit le ministre de l'Agriculture, d'après le *Western Producer* du 3 décembre 1970:

M. Olson a dit que le gouvernement fédéral consacre environ 3.3 p. 100 de son budget total à l'agriculture; le ministère de l'Agriculture du Canada dépense 281 millions de dollars, et les autres ministères et organismes, encore 142 millions. Ces chiffres ne comprennent pas l'aide «indirecte» apportée à l'agriculture quand par exemple, le gouvernement achète des produits agricoles pour les besoins de ses programmes d'aide aux pays étrangers.

Tout en admettant la difficulté qu'il y avait à faire des comparaisons exactes, il a déclaré que le Canada avait dépensé en 1968 environ \$350 par personne employée dans l'agriculture contre \$675 en Allemagne occidentale, \$980 en France, \$1,059 en Grande-Bretagne, \$1,287 aux États-Unis et \$1,502 en Suisse.

Voilà ce qu'a dit le ministre de l'Agriculture à propos de l'argent dépensé directement au profit de l'agriculture au Canada par comparaison avec les dépenses effectuées directement et indirectement dans d'autres pays. Et qu'a à nous dire le ministre responsable de la Commission canadienne du blé au sujet de toute cette question concernant l'aide aux cultivateurs? Avant la suspension de la séance à 5 heures, il nous a dit aujourd'hui que nous traversons une période très difficile dans le domaine agricole et qu'il fallait doubler le montant des avances en

espèces et réduire le montant des remboursements, mais il a déclaré que 95 millions de dollars n'avaient toujours pas été remboursés dans l'Ouest du Canada. Il y a 51,285 cultivateurs qui ont eu recours à ce prêt et qui ne l'ont pas remboursé, mais le ministre a déclaré qu'il s'agissait là d'une forte réduction par rapport à l'année précédente et que les prêts finiraient par être remboursés.

Voici en outre les propos que lui prêtait le *Western Producer* du jeudi 4 février:

M. Lang a dit qu'un nouveau système de contingentement «destiné à éviter qu'on penche en faveur de la céréale la plus chère, qui jusqu'ici a été le blé», allait être annoncé d'ici quelques mois.

C'est ce qu'il a dit en substance, quelques minutes avant 5 heures à propos de ce programme. Il a dit que tout le bill est conçu de manière à ne pas favoriser indûment le blé. Nous allons inclure des céréales comme le seigle, la graine de lin et la graine de colza, dont la production permettrait aux cultivateurs de remplir les conditions voulues pour obtenir des avances une fois que ce projet de loi aura été adopté. Aux termes de ce bill, les cultivateurs auraient le droit de recevoir \$1 par boisseau de blé, et cela devrait essentiellement encourager la production du blé. Mais je voudrais signaler aux députés qu'aux termes de l'ancien bill, les cultivateurs avaient le droit de recevoir 40c. par boisseau d'avoine et 70c. par boisseau d'orge. Aux termes du présent bill, il revient au gouverneur en conseil de déterminer quels montants seront disponibles et pour quelles périodes.

Comment pourra-t-on se servir du projet de loi sur les paiements anticipés pour encourager la production de toutes les céréales si le gouverneur en conseil n'a pas le courage, la détermination, la fermeté ou la prévoyance de dire: «Voyez, nous encourageons la production de telle ou telle denrée». Le ministre chargé de la Commission du blé et le ministre de l'Agriculture (M. Olson) ont dit à la Chambre: «L'an dernier, nous avons encouragé la production de l'orge.» Je voudrais que le ministre chargé de la Commission du blé dise maintenant à la Chambre quand, avant le 4 mai, l'an dernier, il a encouragé la production de l'orge. Je voudrais que le ministre de l'Agriculture dise quand, avant le 4 mai, l'an dernier, il a encouragé la production de l'orge. Je parle du 4 mai parce que, à l'heure actuelle, dans l'Ouest du Canada, les cultivateurs se préparent aux semailles. Avant le 4 mai de l'an dernier, ni l'un ni l'autre ministre n'avait encouragé la production de l'orge.

● (9.40 p.m.)

Je vois que le ministre relève la tête—je dirais sa vilaine tête, mais comme elle ne me déplaît pas, je ne le dirai pas. Quoi qu'il en soit, avant le 4 mai de l'an dernier, le ministre de l'Agriculture et le ministre chargé de la Commission du blé n'ont jamais déclaré à la Chambre qu'ils voulaient encourager la production de l'orge. Mais ils veulent dire que jusqu'à aujourd'hui, ce bill a effectivement encouragé la production du blé. Cela, on ne peut le prouver, mais ce qu'on peut prouver—et je veux insister là-dessus avant de terminer—c'est que, de propos délibéré, ils ont doublé les avances en espèces pour les grains de l'Ouest: blé, avoine et orge, l'année dernière, et cela parce que le premier ministre (M. Trudeau) avait dit, avant les élections du 25 juin, qu'on le ferait. Ils l'ont fait et, le 28 octobre—la chose est consignée à la page